



## Règlement particulier du TOURNOI DES LICORNES DE TRIEL (DOUBLES)

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD)

### Article 1 : généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **xxxxxxxxxxx** et sous le nom **TOURNOI DES LICORNES DE TRIEL**. Il se déroule les **12 et 13 Février 2022**, au Cosec Maurice SOLLERET, 61 route de Chanteloup 78510 Triel sur Seine, sur 5 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Sylvie LE DOUARON**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

### Article 2 : séries et tableaux

- 2.1 **Le TOURNOI DES LICORNES DE TRIEL** est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs des catégories, « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran ».
- 2.2 Le tournoi propose des tableaux en DH, DD et DM. Ceux-ci seront découpés en 4 séries, modifiables selon le nombre de participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions. Une estimation du découpage des séries est fournie à titre **indicatif** :
  - Série 1 : de 64 à – de 200 points
  - Série 2 : de 20 à – de 64 points
  - Série 3 : de 6 à – de 20 points
  - Série 4 : de 0 à – de 6 points
- 2.3 Les DH et DD se joueront en totalité le samedi.
- 2.4 Les DM se joueront en totalité le dimanche.
- 2.5 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules, suivie d'une phase en élimination directe. La composition des tableaux sera, dans la mesure du possible, la suivante :

	<b>DH</b>	<b>DD</b>	<b>DM</b>
<b>Série 1</b>	8 paires	8 paires	12 paires
<b>Série 2</b>	8 paires	8 paires	12 paires
<b>Série 3</b>	8 paires	8 paires	12 paires
<b>Série 4</b>	8 paires	8 paires	12 paires

- 2.6 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.
- 2.7 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

---

## Article 3 : inscriptions

---

- 3.1 **La date limite d'inscription est fixée au 15 Janvier 2022.** Les classements seront arrêtés à cette date. (Pour la confection et validation des tableaux)
- 3.2 **La date du tirage au sort est fixée au 29 Janvier 2022.** Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 La fiche d'inscription est à envoyer **UNIQUEMENT** sous **format électronique** à l'adresse [inscription.tournoi.triel@gmail.com](mailto:inscription.tournoi.triel@gmail.com)
- 3.4 Le règlement se fera selon 2 méthodes au choix :  
- Le jour du tournoi à la table de pointage, par chèque à l'ordre de **Triel badminton club**, ou en liquide.  
- En amont du tournoi par CB à l'adresse [www.trielbad.fr/tournoideslicornes](http://www.trielbad.fr/tournoideslicornes) (un courriel de confirmation sera envoyé par les organisateurs)
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**, (c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par email).
- 3.6 Afin de garantir une cohérence des séries et une bonne répartition des niveaux dans celles-ci, les listes d'attentes potentielles seront basées sur le découpage théorique des séries indiqué au paragraphe 2.2.
- 3.7 Les frais d'inscription s'élèvent à **15€ pour 1 tableau, 21€ pour 2 tableaux**. 2€ par joueur seront reversés à la FFBAD.
- 3.8 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement de la paire à J-30.
- 3.9 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles **le samedi de 8h00 à 22h30 et/ou le dimanche de 08h00 à 19h00**.
- 3.10 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

---

## Article 4 : forfaits

---

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au **TOURNOI DES LICORNES DE TRIEL** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

---

## Article 5 : déroulement

---

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.



- 
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est **RSL Grade 3**.
  - 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
  - 5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
  - 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
  - 5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est considéré comme let au service et compté faute en jeu.
  
  - 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
  - 5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
  - 5.12 La participation au **TOURNOI DES LICORNES DE TRIEL** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
  - 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

## **Article 6 : Protocole sanitaire Covid-19**

---

- 6.1 Les gestes barrières ainsi que les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi et définies par la FFBAD devront être scrupuleusement respectées. Celles-ci seront rappelées lors des communications par email et seront affichées dans le gymnase.
- 6.2 Le port du masque est obligatoire et ce durant tout le déroulement de la compétition à la seule exception des joueurs présents sur le terrain pendant leur match. Les coachs devront quant à eux garder leur masque pendant la totalité de la rencontre.
- 6.3 L'accès au gymnase est conditionné par le port d'un pass sanitaire valide pour les joueurs et les accompagnants, selon les directives du gouvernement. Les bénévoles du club organisateur seront tous habilités à contrôler la validité des pass sanitaires.
- 6.4 Chaque joueur sera tenu d'observer du mieux possible une distance physique de minimum 1m avec tout autre personne dans l'enceinte du gymnase.
- 6.5 Le lavage des mains au minima avant et après chaque match devra être scrupuleusement respecté. Les joueurs sont vivement encouragés à se présenter au tournoi avec un flacon de gel hydroalcoolique personnel.